

Handicap et insertion professionnelle

EMPLOI ET CHÔMAGE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



NOTE N° 11 | OCTOBRE 2008

> Un contexte mouvant

Édito

Cette note se situe dans un contexte mouvant, tant sur le plan des institutions régionales (fusion ANPE – Assédic, transfert de la gestion de la commande publique AFFPA à la Région, recomposition des services de l'État), que dans le champ du handicap (mise en œuvre de la loi de février 2005). Cela rend particulièrement difficile l'analyse statistique, et plus encore celle liée aux évolutions conjoncturelles. Preuve en est l'analyse du recul de la demande d'emploi des travailleurs handicapés, très fortement impacté par la diminution du nombre de RQTH attribuées au sein des CDAPH.

Sur le plan de l'insertion professionnelle, la baisse, ces dernières années, des budgets alloués aux aides publiques à l'emploi a une conséquence directe sur le public handicapé, souvent prioritaire pour l'accès à ce type de mesure. La région se caractérise par une part particulièrement faible des travailleurs handicapés dans les contrats aidés du secteur non marchand.

La question de la formation professionnelle fait l'objet de la rubrique « Zoom sur... ». Elle constitue une priorité dans les conventions que l'Agefiph signe avec l'État et la Région, car l'accès à la formation professionnelle reste difficile pour le public handicapé. L'enquête qualitative évoquée ici a pour objectif de mieux comprendre la place de la formation dans les trajectoires des chômeurs handicapés. Elle montre qu'au-delà des mesures visant à en faciliter l'accès, il faut optimiser l'impact de la formation sur les parcours professionnels des travailleurs handicapés.

Afin d'outiller au mieux les acteurs, **cette note s'accompagne de tableaux de bord disponibles sur notre site Internet**, dans la rubrique « Handicap - En quelques mots, en quelques chiffres ». Ils reprennent, pour chaque département, l'ensemble des données actualisées relatives à la demande d'emploi et à l'insertion dans l'emploi.



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



Réalisation : Sonia Milliard
Fanny Bremond
Mission d'observation
de l'insertion professionnelle
des personnes handicapées
Conception : Studio-Magellan

> LA DEMANDE D'EMPLOI À FIN JUIN 2008	2
> L'INSERTION DANS L'EMPLOI	4
> ANALYSE DÉPARTEMENTALE	6
> ZOOM SUR...	8

Moins de personnes handicapées inscrites à l'ANPE

La demande d'emploi régionale tous publics à fin juin 2008 a connu un recul de 6,2 % en un an (pour les catégories 1, 2 et 3 de demandeurs d'emploi, soit les personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi à durée déterminée ou indéterminée, à temps plein ou à temps partiel, temporaire ou saisonnier).

Notons que, pour la France entière et sur la même période, l'évolution à la baisse est de moindre ampleur (4 %). Toutefois, si la région connaît une décroissance plus rapide de sa demande d'emploi, son taux de chômage reste supérieur à la moyenne nationale : au premier trimestre 2008, il s'élève à 8,8 %¹ en PACA pour 7,2 % en France.

Les demandeurs d'emploi handicapés sont concernés par cette conjoncture. En PACA, leur nombre a diminué de 8,4 %, soit 1 400 personnes handicapées inscrites à l'ANPE de moins qu'en juin 2007. Au plan national, la demande d'emploi des travailleurs handicapés a reculé de 6,7 %. Comme pour l'ensemble des publics, c'est moins qu'en région.

Il convient cependant de rester vigilant quant à l'analyse de cette évolution, statistiquement favorable pour les travailleurs handicapés. En effet, l'observation depuis un an d'un retournement des tendances d'évolution pose question. Jusqu'alors, les périodes dites favorables de décrue de la demande d'emploi profitaient peu aux personnes handicapées, qui étaient en revanche plus fortement touchées que les autres par les hausses du chômage. Désormais, les choses s'inversent : la baisse de la demande d'emploi se manifeste plus fortement pour le public handicapé.

Ce phénomène peut être le fait de facteurs propres à la population handicapée, en lien direct avec les modifications impulsées par la loi de février 2005. La mise en place progressive des CDAPH² dans les départements a notamment eu comme conséquence une diminution des attributions de RQTH, qui se répercute mécaniquement sur les chiffres du chômage.

2 La durée du chômage diminue

Parmi les personnes handicapées, certaines catégories de chômeurs sont davantage touchées par la baisse : principalement les non-diplômés, les non-qualifiés et les chômeurs de longue durée. Le recul important du nombre de chômeurs inscrits depuis plus d'un an, voire deux, concerne l'ensemble des publics, et ceci pour la France entière. De façon générale, l'amélioration de la conjoncture profite d'abord aux personnes au chômage depuis peu de temps car elles sont encore relativement proches de l'emploi³, mais ici la baisse semble concerner surtout les chômeurs de longue durée.

Ces évolutions ont un impact sur la structure régionale de la demande d'emploi des travailleurs handicapés. On constate en un an une baisse de la part des chômeurs de longue durée, qui est passée de 46 % à 43 %. Au niveau national, cette part s'élève à 47 % en juin 2008. La région se caractérise donc par une plus courte durée de chômage. Par ailleurs, les évolutions sont minimes. Notons toutefois une plus forte proportion, parmi les chômeurs handicapés, de personnes de niveau V que de non-qualifiés.

¹ Il s'agit du nouveau taux de chômage localisé provisoire (taux en moyenne sur le trimestre).

² Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

³ « Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2007 », *Premières informations, premières synthèses*, Dares, juin 2008.

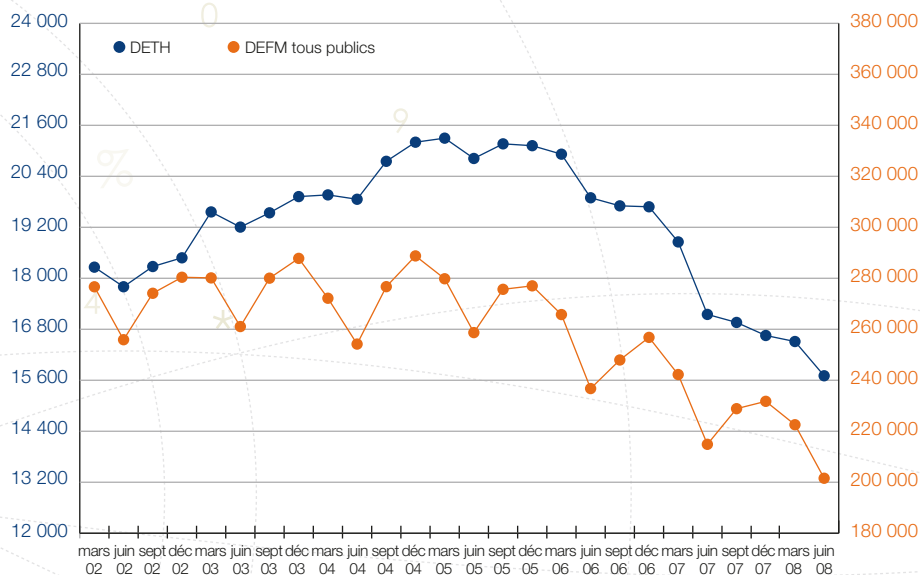
GRAPHIQUE 1 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEFM EN PACA (DONNÉES BRUTES, CATÉGORIES 1 À 3)

15 706 DETH à fin juin 2008

- 8,4% sur un an

201 567 DEFM à fin juin 2008

- 6,2% sur un an



DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois
 DETH : demandeurs d'emploi en fin de mois
 travailleurs handicapés

Source : ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

TABLEAU 1 CATÉGORIES D'INSCRIPTION À FIN JUIN 2008 (DONNÉES BRUTES)

	Effectif		Évolution 2007-2008 (en %)		Part TH %
	TH	Tous publics	TH	Tous publics	
Catégorie 1	9 805	154 140	- 8	- 5	6
Catégorie 2	4 996	30 660	- 9	- 10	16
Catégorie 3	905	16 767	- 15	- 9	5
Sous-total catégories 1 à 3	15 706	201 567	- 8	- 6	8
Catégorie 4	829	12 241	+ 11	+ 8	7
Catégorie 5	1 153	19 492	- 12	+ 13	6
Sous-total catégories 1 à 5	17 688	233 300	- 8	- 4	8
Total catégories 1 à 8	19 610	279 549	- 8	- 4	7

Source : ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

Catégorie 1 : personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée indéterminée à temps plein

Catégorie 2 : personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée indéterminée à temps partiel

Catégorie 3 : personnes immédiatement disponibles, recherchant un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier

Catégories 4 et 5 : personnes non immédiatement disponibles

Catégories 6, 7 et 8 : regroupent les personnes des catégories 1, 2 et 3 ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle d'au moins 78 heures dans le mois

TABLEAU 2 STRUCTURES DES DEFM À FIN JUIN 2008 (DONNÉES BRUTES, CATÉGORIES 1 À 3)

	Part en %		Évolution 2007-2008 (en %)	
	TH	Tous publics	TH	Tous publics
Femmes	45	53	- 8	- 8
Moins de 25 ans	2	13	- 4	0
50 ans et plus	35	18	- 4	- 5
Niveaux V bis et VI	32	21	- 12	- 8
Manœuvres, ouvriers spécialisés et employés non qualifiés	40	30	- 11	- 7
Chômeurs de longue durée (1 an et plus)	43	27	- 15	- 15
Chômeurs de très longue durée (2 ans et plus)	22	12	- 10	- 17

Source : ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

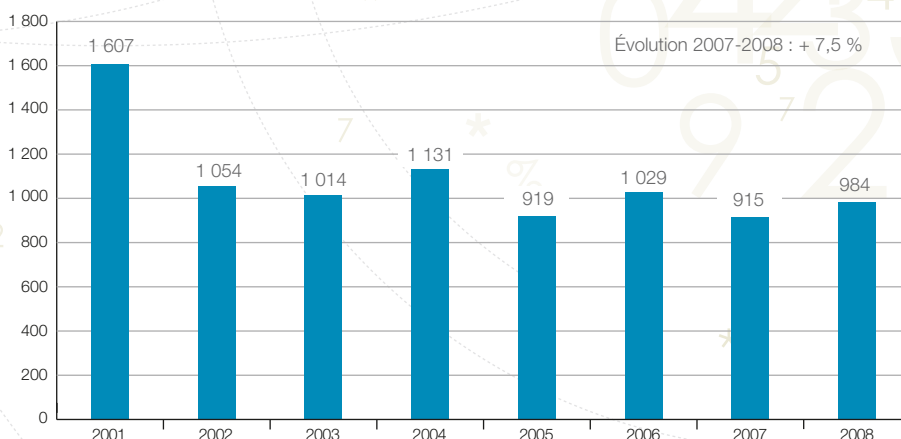
L'impact du recul des aides à l'emploi

Le recul des crédits alloués aux contrats aidés a de fortes conséquences sur l'insertion des travailleurs handicapés, un des publics prioritairement ciblés par ces aides. Ce constat est d'autant plus marqué dans le secteur marchand : le nombre de personnes handicapées entrées dans un CIE est passé de 392 au premier semestre 2007 à 153 au premier semestre 2008. C'est cependant dans ce type de contrat que leur part reste la plus élevée en PACA. La région se caractérise par une moindre représentation des travailleurs handicapés dans les contrats aidés du secteur non marchand (CAE, CA) par rapport aux moyennes nationales (environ 10 % de TH sur ces deux contrats, contre respectivement 6 % et 7 % en PACA). En ce qui concerne le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi handicapés, l'ANPE enregistre une baisse importante du nombre de sorties du chômage pour reprise d'emploi. Notons que, d'une manière générale, le nombre de personnes handicapées sorties du chômage a chuté de 10 % en un an. Parmi ces sorties, la part de celles liées à la reprise d'un emploi reste stable. Elle s'établit aux alentours d'une sortie sur cinq.

Note plus positive : les primes à l'insertion versées par l'Agefiph sont en progression, et la part des CDI parmi les contrats signés est passée de 74 % à 81 % en un an. Rappelons toutefois que seuls les contrats stables (CDD de plus de 12 mois et CDI) sont éligibles à ces primes.

CIE : contrat initiative emploi
CAE : contrat d'accompagnement
dans l'emploi
CA : contrat d'avenir

GRAPHIQUE 2 LES CONTRATS PRIMÉS PAR L'AGEFIPH EN PACA (DE JANVIER À JUIN)



Source : Agefiph – Traitement ORM.

TABLEAU 3 LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI EN PACA (DE JANVIER À JUIN 2008)

	Nombre d'entrées		Évolution 2007-2008 (%)		Part des TH %
	TH	Tous publics	TH	Tous publics	
CIE	153	1 309	- 61	- 24	11,7
CAE	300	5 002	- 44	- 27	6,0
CA	155	2 206	- 41	- 35	7,0

Source : Cnasea, Dares - Traitement ORM.

La prime à l'insertion est une aide financière de l'Agefiph destinée à :

- encourager les entreprises à poursuivre leurs efforts en faveur de l'embauche des personnes handicapées sur des emplois durables ;
- aider les personnes handicapées à accéder à l'emploi.

TABLEAU 4 LES SORTIES POUR REPRISE D'EMPLOI DÉCLARÉE (CATÉGORIES 1 À 3)

	TH	Tous publics	Part des TH (%)
Reprise d'emploi (janvier à juin 2008)	2 274	60 212	4
Évolution 2007-2008 (en %)	- 17	- 3	

Source : ANPE, DRTEFP - Traitement ORM.

Forte progression de l'insertion sur des contrats durables

Le nombre de personnes handicapées ayant opéré une insertion dans l'emploi grâce à l'appui des Cap emploi est en progression, en PACA comme en France. Ce constat est d'autant plus encourageant que cette progression est encore plus marquée pour les contrats durables : en un an, leur nombre a augmenté de 24 % en PACA, pour 9 % au niveau national. Ainsi, la région se démarque par une proportion particulièrement élevée de CDD de plus de 12 mois et de CDI parmi les contrats signés (58 % pour 50 % en France).

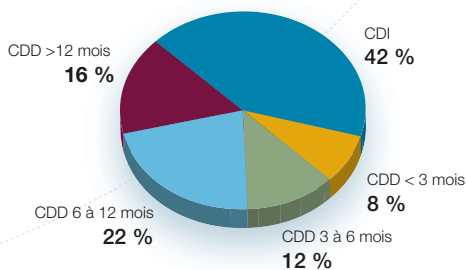
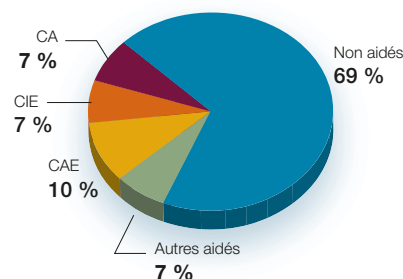
Parallèlement, les recrutements effectués sur des contrats aidés diminuent sensiblement, en lien avec un moindre recours généralisé aux aides publiques à l'emploi. Toutefois, la part des contrats aidés reste importante en PACA : elle atteint 31 % des placements réalisés, pour 26 % en moyenne nationale.

Autre spécificité régionale : l'importance des contrats à temps partiel. Parmi les personnes recrutées, 43 % occupent un emploi à temps partiel (36 % en France). Pour les personnes handicapées, le travail à temps partiel peut constituer une nécessité au regard des problématiques de santé. C'est pourquoi 32 % des demandeurs d'emploi handicapés déclarent rechercher un emploi à temps partiel, alors que seuls 15 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi s'inscrivent dans cette catégorie. Par ailleurs, en PACA, les embauches sont effectuées dans des secteurs faisant largement appel à une main-d'œuvre à temps partiel. Dans le commerce de détail, premier secteur de placement par les Cap emploi de la région, 37 % des emplois sont à temps partiel⁴.

TABLEAU 5 PLACEMENTS RÉALISÉS PAR LES CAP EMPLOI EN PACA

	Cumul de janvier à juin 2008	Cumul de janvier à juin 2007	Évolution 2007-2008 (en %)
Nombre de contrats signés	1 768	1 588	+ 11
Dont contrats durables (CDI ou CDD > 12 mois)	1 025	826	+ 24
Dont contrats aidés	551	708	- 22
Nombre de personnes concernées par ces contrats	1 667	1 490	+ 12
Nombre d'entreprises concernées par ces contrats	1 492	1 321	+ 13

Source : Cap emploi, Agefiph - Données PACA hors Marseille - Traitement ORM

GRAPHIQUE 3 DURÉE DES CONTRATS SIGNÉS**GRAPHIQUE 4 NATURE DES CONTRATS SIGNÉS**

Source : Cap emploi, Agefiph - Données PACA hors Marseille - Traitement ORM.

⁴ Source : Insee, DADS 2005.

ANALYSE DÉPARTEMENTALE

LES SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES DES DETH

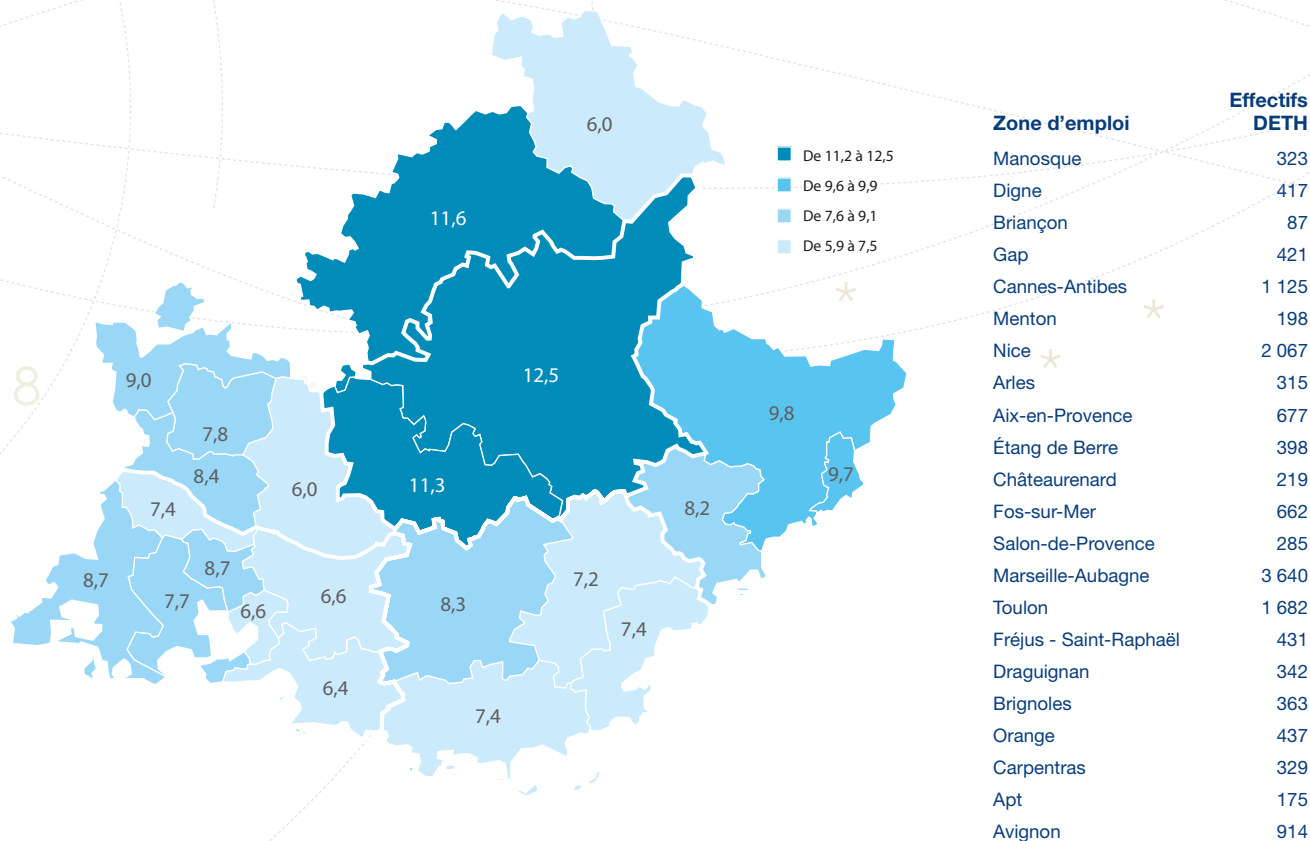
Alpes-de-Haute-Provence	<ul style="list-style-type: none">• En un an, stabilité du nombre de DETH à fin juin• Part importante des entrées à l'ANPE suite à une fin de contrat• Des DETH plus âgés et plus souvent diplômés (niveau V) qu'en région
Hautes-Alpes	<ul style="list-style-type: none">• Baisse importante du nombre de TH entrés à l'ANPE au cours du premier semestre• Chômage de courte durée (< 6 mois) plus fréquent qu'en région• Dans la demande d'emploi TH, forte part des femmes et des diplômés de niveau V
Alpes-Maritimes	<ul style="list-style-type: none">• Fort recul du nombre de DETH à fin juin, lié à un nombre plus faible d'entrées à l'ANPE• Recul plus marqué des jeunes et des chômeurs de longue durée• Dans la demande d'emploi TH, proportions importantes de seniors et d'employés qualifiés• Recours important aux contrats aidés dans les placements, et forte représentation des TH dans les contrats du secteur non marchand
* Bouches-du-Rhône	<ul style="list-style-type: none">• En un an, forte hausse du nombre de TH entrés à l'ANPE → recul moins important qu'en région de la demande d'emploi TH à fin juin• Nombre de jeunes demandeurs d'emploi et de chômeurs de courte durée en hausse• Forte représentation des ouvriers et employés non qualifiés dans la demande d'emploi TH• Hausse des placements sur contrats durables avec l'appui du Cap emploi• TH faiblement représentés dans les contrats aidés
Var	<ul style="list-style-type: none">• Baisse sensible des entrées de TH à l'ANPE, sauf pour les entrées suite à un licenciement (stables)• Part importante des sorties du chômage pour reprise d'emploi• Dans la demande d'emploi TH, forte représentation des personnes diplômées de niveau V• Baisse importante des placements de TH sur des contrats aidés (par le Cap emploi)
Vaucluse	<ul style="list-style-type: none">• Recul important du nombre de DETH à fin juin• Les non-diplômés très représentés dans la demande d'emploi TH, mais également les plus touchés par la baisse• Chômeurs de très longue durée et faiblement qualifiés (manœuvres et ouvriers spécialisés) toujours plus nombreux dans le département• Forte part des TH dans les contrats aidés du secteur marchand (CIE)

TABLEAU 6 DEFM PAR DÉPARTEMENT À FIN JUIN 2008 (DONNÉES BRUTES, CATÉGORIES 1 À 3)

	Effectif		Évolution 2007-2008 (en %)	
	TH	Tous publics	TH	Tous publics
Alpes-de-Haute-Provence	749	6 223	0	- 1
Hautes-Alpes	513	5 117	- 10	- 4
Alpes-Maritimes	3 460	37 151	- 13	- 8
Bouches-du-Rhône	6 248	92 183	- 5	- 7
Var	2 864	37 912	- 9	- 5
Vaucluse	1 872	22 981	- 13	- 5 *
PACA	15 706	201 567	- 8	- 6
France	197 157	2 474 758	- 7	- 4

Source : ANPE, DRTEFP – Traitement ORM.

CARTE 1 PART DU PUBLIC HANDICAPÉ DANS LA DEMANDE D'EMPLOI TOTALE À FIN JUIN 2008 (EN %)



Source : ANPE, DRTEFP – Traitement ORM.

Des annexes départementales plus détaillées sont téléchargeables sur le site www.orm-paca.org.

Quelles finalités de la formation pour les demandeurs d'emploi handicapés ?

La formation professionnelle peut être considérée comme un outil favorisant le retour à l'emploi en contribuant à élever les niveaux de qualification. Qu'en est-il pour les demandeurs d'emploi handicapés, majoritairement non diplômés ? Les indicateurs quantitatifs tendent à montrer qu'ils accèdent peu à la formation. L'analyse de leurs parcours permet, elle, de distinguer différentes finalités de la formation.

Les plus jeunes, qui ont encore leur vie professionnelle devant eux et ne souhaitent pas s'enfermer dans un métier qui ne leur convient pas, imposent le plus souvent leurs choix.

Opérer une reconversion

Dans certains parcours marqués par une rupture due à un problème de santé (apparition d'une maladie au cours de la vie professionnelle, accident du travail ou de la vie...), notamment chez les personnes en début de vie active, la formation s'inscrit dans un processus de reconversion professionnelle. La finalité est ici d'apprendre un nouveau métier lorsqu'on ne peut soudainement plus exercer celui pour lequel on est qualifié. Le projet professionnel est alors fondé sur un choix plus ou moins raisonné, dont les déterminants relèvent le plus souvent :

- des aspirations personnelles : « *Ce qui me plaît dans le bâtiment : c'est pas la routine. (...) Quand j'ai commencé à refaire des apparts, je me suis aperçu que ça me branchait bien* » ;
- des possibilités d'insertion sur le marché de l'emploi : « *Il y a peut-être plus d'avenir, plus de débouchés dans ce métier* » ;
- ou des compétences de la personne : « *Mon expérience de boulanger a été un argument à 80 % pour mon choix de formation de cuisinier.* »

Assurer sa réinsertion

Dans d'autres cas, la formation a pour première finalité l'acquisition d'une qualification facilitant l'accès à un emploi. Ici la notion de métier est secondaire. Souvent, les personnes s'en remettent aux structures d'insertion pour le choix de la formation. L'orientation vers les métiers administratifs, comme un choix par défaut lié avant tout au handicap, est emblématique de ce type de situation : « *Ils m'ont trouvé une formation d'agent administratif (...), c'est par rapport à mon handicap, c'était le métier le plus adapté... Mais moi je connaissais rien à l'ordinateur, je savais même pas l'allumer !* »

Rompre l'inactivité

La formation peut aussi être perçue comme une fin en soi, la finalité étant avant tout de combler le « vide » de la recherche d'emploi. Ces personnes, qui multiplient les expériences de formation et placent en elles tous leurs espoirs, sont souvent déçues : « *Voyez, j'en ai fait des formations, des attestations ça j'en ai ! (...) Chaque formation m'a rien apporté, c'était pour boucher un trou, c'est tout !* »

L'analyse des parcours parfois atypiques des demandeurs d'emploi handicapés montre que, pour eux, les logiques d'élévation du niveau de qualification ou d'accès rapide à l'emploi qui sous-tendent le passage par la formation professionnelle ne s'appliquent pas forcément.

Pour en savoir plus :

Ce zoom est issu d'une étude en cours, réalisée à partir d'entretiens biographiques, pour améliorer la connaissance sur les processus d'accès à la qualification des personnes handicapées.

Pour les personnes orientées vers le domaine administratif, tout se passe comme si le handicap l'emportait sur les compétences.

La formation pour la formation : d'abord dans les parcours marqués par l'emploi précaire et les périodes répétées de chômage.